

Bouleyres, 84.

LOUER
meublée, bien située au soleil,
à pied et à plein pied. S'adresser au
journal qui indiquera.

Agence agricole Suisse
Autorisée par l'Etat
toujours bons vachers et
gardiens (bons gages).
Gavard, rue Gutenberg 3 b.,
Genève.

Monte
ATEAU-D'ŒX
Téléphone N° 63
de Genève
dentaire.
de 2 à 4 heures.

pharmacies
ME GOLLIEZ
dans aucun ménage.
GOLLIEZ, Morat.



Bulle; Robadey,
urg.
atrefaçons ainsi que
sont offertes et ne
ne déposée ci dessus.

Immobilière
Cantonale
LOCATIONS
midi, au Café de l'HO-
nières, avec forêts, 2 cha-
y.
oces.
e.

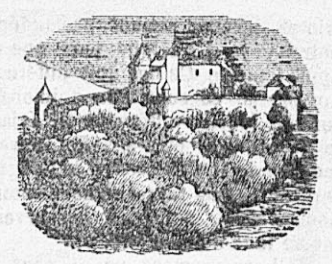
mes.
de joie, vous faire savoir que
de longues années ont disparu.
s. Je vous remercie beaucoup de
ondance. Félix Cafilich, Trimb.
l: Le Greffier: Caprez.
gnérie envoie son urine ou la des-
nature à Niederurnen de H. J.
par correspondance et de vive

YERIA, BULLE
chez nos magasins.
teur.
ix considérable.
ffage central.
BON MARCHÉ
à BULLE.
es, 4, FRIBOURG.

offre à vendre
r, une maison bien située au
deux beaux logements, verger,
tin, grange et écurie. Conditions
er à Haasenstein et Vogler, Bulle,
3 B.



LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS
Suisse . . 1 an, Fr. 4.50
" . . 6 mois » 2.50
Etranger. 1 an » 9.—
" . . 6 mois » 5.—
payable d'avance.
Prix du numéro : 5 cent.
On s'abonne dans les
bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.
Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »
Imprimerie et Administration : Rue du Tir, Bulle.
HORAIRE D'HIVER : BULLE, dép. 5⁰⁷ 8⁰⁵ 10⁰⁵ 2⁴² 5⁰⁰ 9⁰⁰. — BULLE, arr. 7⁴⁰ 9⁰⁷ 12¹² 4⁸⁰ 8⁰⁵ 10⁵⁰

ANNONCES
District de la Gruyère: une
seule insertion, 15 c.; annon-
ces répétées, 10 c. Canton
et Suisse, 15 c. Etranger,
20 c. la ligne ou son espace.
RÉCLAMES: Suisse, 30 cent.
Etranger, 40 c. la ligne.
S'adr. à l'Agence de pu-
blicité Haasenstein et Vo-
gler, 84, rue de Bouleyres
(Cercle catholique 1^{er} étage)

MOTION

de la députation libérale du Lac au Grand Conseil concernant les irrégularités commises à la Banque de l'Etat.

Discours de M Emile Gross, député.
Monsieur le Président,
Messieurs les Députés,
Je suis très étonné qu'on veuille m'accorder aujourd'hui la parole pour développer la motion déposée par mes collègues et moi, mardi dernier, alors que, par un vote illégal, cette assemblée avait décidé tout d'abord, par 40 voix contre 13, de passer à l'ordre du jour sans la laisser discuter.
J'envisage la nouvelle invitation qui m'est adressée en ce jour comme impliquant de la part du Grand Conseil le fait qu'il revient sur sa première décision et j'en prends acte.

Messieurs,
Vous vous souvenez que, dans la session de mai dernier, j'avais eu l'honneur de déposer une motion tendant à la nomination d'une commission d'enquête chargée d'examiner dans les comptes de la Banque de l'Etat, antérieurs à l'année 1910, tous les comptes amortis et passés par profits et pertes et ceux qui pouvaient encore entraîner des pertes pour cet Etablissement.
Il s'agissait de découvrir qui avait introduit et soutenu ces affaires à la Banque et si elles avaient été approuvées par les organes compétents.
En cas de responsabilité, des sanctions civiles, pénales ou administratives devaient intervenir.
M. le député Joseph Jungo, membre de la majorité de la commission examinatrice des comptes de 1910 et 1911, s'était exprimé dans le même sens, sans oser formuler de proposition formelle.
M. le conseiller d'Etat Musy, nouveau directeur des finances, reconnaissait à son tour que MM. les députés devaient se retirer de cette salle, l'esprit absolument au clair sur les actes de gestion et d'administration de notre principal Etablissement financier cantonal et être mis en mesure de renseigner exactement la population de notre pays.
Enfin, M. le rapporteur de la majorité de la commission vérificatrice lui-même ne soumit les comptes des exercices 1910 et 1911 à votre approbation que sous réserve formelle des recherches en responsabilité auxquelles les irrégularités déjà découvertes dans les deux derniers comptes pouvaient donner lieu.

On était donc généralement d'accord qu'il fallait procéder à une liquidation complète du passé, afin de pouvoir prendre des mesures plus efficaces en vue de sauvegarder l'avenir.
Une divergence paraissait toutefois subsister sur la manière de procéder à

cette liquidation. Fallait-il confier ce mandat à une commission ou à un seul homme?
Dans ma motion, j'avais proposé le premier mode.
C'est alors que M. le conseiller d'Etat Musy, directeur des finances et nouveau président du Conseil d'administration de la Banque de l'Etat, me pria de retirer ma motion, en s'offrant à remplir lui-même personnellement, le rôle d'enquêteur et de liquidateur. Il demanda au Grand Conseil de lui faire confiance et s'engagea sous la foi de son serment et en présence du pays à faire strictement son devoir jusqu'au bout.
En présence de cette déclaration formelle et solennelle et au vu du travail d'épuration sérieusement commencé par M. le conseiller Musy, la confiance qu'il réclamait ne pouvait lui être refusée et ma motion fut retirée pour permettre à l'honorable Directeur des finances de poursuivre ses investigations et d'arriver à une liquidation qui serait soumise à l'homologation du Grand Conseil.

On avait généralement admiré alors la belle vaillance dont paraissait animé notre nouveau Directeur des finances en assumant seul une besogne aussi méritoire que difficile.
Mais une inquiétude continua à subsister en nous, M. Musy se rendait-il bien compte de ce que son canton attendait légitimement de son entrée dans l'administration des finances et surtout de la mission spéciale qui venait de lui être confiée? Membre du Gouvernement et rattaché par tradition à un régime responsable dans une large mesure d'un état de fait pernicieux que son enquête allait inévitablement mettre au jour, parviendrait-il à sortir vainqueur de la partie combinée qu'allaient immédiatement jouer contre lui les personnes les plus influentes de son entourage compromises dans l'une ou l'autre affaire douteuse? M. Musy trouverait-il du moins dans ceux de ses collègues restés indemnes et dans la majorité de la députation un appui sur lequel il pût suffisamment compter pour entreprendre des sanctions énergiques et des réformes salutaires en vue de l'épuration définitive de notre ménage cantonal?

La question restait ouverte.
M. le Directeur des finances est arrivé mardi devant le Grand Conseil avec un rapport qui marque un premier effort tenté en vue de cet assainissement depuis longtemps désiré. Mais du même coup, Messieurs, il nous a avoué son impuissance à faire seul, davantage. Par ses réticences calculées, par les artifices oratoires sous lesquels il a dû voiler de graves indélicatesses, par les demi-sanctions qu'il a proposées contre l'un ou l'autre comparse seulement pour arriver habilement à faire amnistier des magistrats qui ont prévariqué, tout cela indique clairement que le bras vengeur de M. Musy a faibli et risque d'être désarmé.
Eh bien! Messieurs les députés, si nous ne croyons pas pouvoir humainement demander davantage de M. Musy dans la situation excessivement délicate et peu enviable qu'il occupe, c'est à nous, mandataires du peuple, c'est à vous, en premier lieu, membres de la majorité, à oser continuer et compléter le travail d'épuration à peine ébauché.
Il est en effet hors de doute que, sous sa forme mitigée, le rapport que nous a présenté, mardi, M. le conseiller d'Etat Musy, comme d'ailleurs déjà celui qu'il nous a soumis au mois de mai dernier, renferme un véritable acte d'accusation contre l'administration financière de notre canton pendant ces 20 à 30 dernières années surtout. Que de scandales, Messieurs, et que de pertes pour le pays, pertes en grande partie irréparables:

Village suisse . . .	Fr. 300,000
Germano-Suisse . . .	> 100,000
Kursaal de Genève . . .	> 500,000
Parc des Eaux-Vives . . .	> 100,000
Prêt Burkhardt et Cie . . .	> 500,000
Prêt Pinget à Thonon . . .	> 35,000
Forêts de Styrie . . .	> 1,600,000
Affaire Raoul Pictet . . .	> 215,000
" " " " " " " "	> 80,000
Total	Fr. 3,510,000

et j'en passe beaucoup et d'importantes.
Après quelques récupérations pour lesquelles il reste encore une lueur d'espoir, c'est à seize cent mille francs environ que M. Musy a évalué la perte sèche qu'a encore à amortir notre Banque de l'Etat.
Et notez bien ceci, Messieurs les députés, c'est que tout cet argent a été gaspillé et qu'une partie même a été détournée malhonnêtement par ceux à qui il était confié. Rien de tout cela n'a été dépensé pour des choses utiles, pour des entreprises sérieuses, car dans cette évaluation ne sont pas compris les fonds engagés dans nos chemins de fer régionaux, nos édifices publics, etc., qui restent également à amortir.
En présence de cette dilapidation des deniers publics, de cette dissipation d'une portion considérable de la fortune capitale de l'Etat — car le bilan de la Banque de l'Etat a été incorporé dans celui de l'Etat — le régime sous lequel s'est trouvé placé le canton de Fribourg depuis une trentaine d'années tombe inévitablement sous le poids de ce dilemme accablant: *Duperie* ou *Incurie*. Qu'il choisisse! La première alternative est indigne; la seconde, inexcusable.

Ce sont là des paroles dures, j'en conviens. Mais les hautes personnalités qui, par leurs incorrections, ont compromis votre régime, auraient dû m'épargner la peine de les prononcer en tirant elles-mêmes les conséquences de leurs actes coupables et en dégageant ainsi la responsabilité de leur parti qui compte cependant encore un très grand nombre de braves gens.
Tout au moins eussiez-vous dû, Messieurs les membres de la majorité, prendre vous-mêmes l'initiative des mesures graves, mais nécessaires, que nous vous proposons dans notre motion. Vous n'aviez pour cela qu'à vous inspirer de l'exemple du radical canton de Soleure, dont le parti gouvernemental n'hésita pas, il y a un certain nombre d'années, à faire la proposition complète dans son camp; de l'exemple du canton de Vaud dans le cas Vesat; de Genève dans un cas plus récent, ou seulement à vous rappeler ce qui a dû être fait, il y a quelques années, sous la pression populaire, contre un autre de nos magistrats. C'est par de pareilles amputations, Messieurs, qu'un parti relève son crédit!

Ah! je crois deviner le sentiment intime, la secrète pensée des mieux intentionnés d'entre vous. Vous avez compté sur la minorité pour remplir cette tâche ingrate, pénible, mais je n'hésite pas à trancher le mot, patriotique.
Eh bien, soit, nous ne voulons pas faillir à notre rôle d'opposition et au mandat de représentants du peuple qui nous a été confié au même titre qu'à vous-mêmes et sous la foi du même serment. Comme tels, nous ne permettrons jamais sans protester hautement à la face du pays et sans épuiser tous les moyens légaux dont nous disposerons pour défendre le patriotisme national fribourgeois dont la moindre parcelle est pour nous sacrée; nous ne permettrons jamais de liquider, comme on a tenté de le faire, en passant définitivement et en plus grande partie par pertes des soustractions non seulement abusives mais, dans l'un ou l'autre cas, même frauduleuses; nous ne permettrons jamais d'amnistier des fonctionnaires qui ont prévariqué, au moyen d'un marchandage indigne, conclu avec une ou deux personnes impliquées dans ces affaires et qui, par une restitution de cent cinquante mille francs en tout, achèteraient non seulement leur libération, mais l'acquiescement de tous les autres coupables. Non, ce n'est pas ainsi que l'on relève le crédit d'un pays pas plus que celui d'un parti.
Il y a d'autres sanctions qu'un patriotisme vigoureux et sain, le code de l'honnêteté, les lois de la probité, la moralité publique commandent de prendre en l'occurrence. Et, Messieurs, tous nous prétendons ici être des pa-

...sortit de sa poche un re-

...meurtier parvint à échapper

...trêchez moi, murmura-t-il, épu-

...gadier lui fit préciser les cir-

...objet des brutalités incessantes

...quatre enfants. Il avait ré-

...paternelle. Quand, au bal, son

...accident d'électricité. — Mardi

...des pierres et du sable, la

...s ouvriers furent électrocutés ;

...TON DE FRIBOURG

...mise au point, au su-

...article, que M. le Directeur

...ter le bruit autour des irrégu-

...à expliquer notre pensée.

...d'abord, il ne viendra à per-

...M. Muey et nous savons fort

...dans toutes ces affaires, il

...peu enviable.

...savons également, et nous lui

...demandé.

...la admis, nous sommes entiè-

...r. Qu'il ait fait son possible

...le ménage politique et que,

...s les foires le métier de marchand

...maniers le surveillent, parce qu'il

...s ; à Giromagny, on ne sait trop

...Cologne ou Mayence. Son nom

...que M. de Mauves interroge d'a-

...ver le prestige du parti conservateur,

...qu'il aurait déconseillé à M. Brun-

...pas été lue. C'était son droit.

...contenue dans notre article. Si nous

...M. le Directeur des finances, pour qui

...Aussi nous permettra-t-il de

...Dans le cas contraire et si M. Muey

...rectification.

...Au Grand Conseil.

...Le morceau de résistance de la pré-

...à six millions 920 mille francs.

...Le Grand Conseil a consacré deux

...après des débats mouvementés, a voté

...Le projet primitif prévoyait la cons-

...plus considérables qu'aurait entraînés

...C'est surtout sur cette question

...favorable à l'octroi de la subvention

...Les représentants de la ville de Fri-

...la question du pont pour donner satis-

...Finalment, le Grand Conseil a voté

...le Conseil d'Etat à présenter, dans la

...Pérolles.

...Accident. — Mardi, vers une

...deux chevaux, qui stationnait au haut

...une attitude indifférente, mais l'œil est cau-

...front est bas et déprimé ; la barbe est brous-

...Ce fut à lui qu'il s'adressa :

...Vous avez à me faire une déposition ?

...Et vous, Gaudelot ?

...Je vous écoute.

(A suivre).

...à la suite des taquineries de quelques

...Dans leur course folle, ils ont ren-

...M. le docteur Schaller, appelé aussitôt,

...L'attelage qui a causé l'accident

...Artisans fribourgeois et

...Nous attirons l'attention de nos

...adressée aux artisans fribourgeois par

...Ceux qui n'auraient pu être atteints

...et qui s'intéresseraient à cette exposi-

...leur adresse au *secrétariat de la so-*

...Conférence avicole. — Sous

...Les auspices de la Société ornithologi-

...M. l'abbé Pittet don-

...7 heures du soir, à la maison d'école

...Il est recommandé à toutes les per-

...très instructive.

...Représentations. — Les sec-

...Dans ce but, elles s'exercent à des

...C'est ainsi que la section de Broc

...1 et 8 décembre, le résultat de ses efforts

...Le Ballet des Matelots avec

...Broc un public nombreux.

AVIS

„ La Gruyère „ est

Mises de bois.

Mercredi 4 décembre 1912, la com-

Estavannens, le 25 novembre 1912.

Dimanche 8 décembre

Cassée

au Café de l'Harmonie, Bulle.

Samedi soir 7 décembre,

AU LOUVRE
BULLE
PÈLERINES FLOTTEUR
p° Hommes 19 50 17 50 15.- 13 50 12 75 10 95
PÈLERINES FLOTTEUR
p. Enfants, 9 75 8 50 6 75 5 90 4 75
GILETS DE CHASSE
p. Hommes, 6 75 5 50 4 75 3 75 2 75
PANTALONS p. Hommes
en mi-drap et mi-laine, 9 75 8 90 7 95
CAOUTCHOUCS
p. Dames et Messieurs dep. Fr. 3 45

Mises juridiques

L'Office des poursuites de la Gruyère ven-

Mises juridiques.

L'Office des poursuites de la Gruyère ven-

Vente de bois par soumission.

La commune de Broc expose en

Apprenti boulanger

est demandé pour tout de suite.

DI MANCHE 1^{er} DÉCEMBRE

Hôtel Moderne, BULLE

Soirée familière

organisée par LA STELLA

Mises publiques.

St-Nicolas

Noël et Nouvel-An

Grand choix de

Librairie Ch. Morel, BULLE.

Dimanche 8 décembre

Cassée

à l'Auberge de l'Union, Sorens.

On donnerait

à faner un domaine de 27 poses.

Dimanche 8 décembre

Cassée

à l'Auberge du BRY.

On cherche

jeune homme

pour tout faire, à l'Hôtel-Restaurant

de la Gare Dottikon (Argovie). Entrée

de suite. Occasion d'apprendre l'allemand.

Dimanche 1^{er} décembre

Cassée

à l'Auberge de VUIPPENS.

Invitation cordiale. Le tenancier.

BAZAR FRANÇAIS

BULLE Près de l'Hôtel-de-Ville BULLE

Pour la SAINT-NICOLAS, grand assortiment de Jouets.

Articles pour cadeaux, Etreennes.

Poupées habillées, 7. — 5. — 3.50 1.60 90 60 50 20
 Poupées laine 80 60 50
 Poupées habillées, incassables 8.50 à 2 20
 Poupées de gomme 90 80 60
 Corps poupées en peau, têtes poupées incassables.
 Lits de poupées 4.50 3.50 2.50 1.20 60 20
 Services à café porcelaine 2.50 1.90 1.20 80 20
 Ménages fer-blanc 1.20 90 60 40 20
 Service aluminium et nickel.
 Potagers 8.50 5.50 3.50 1.90 90 60 20
 Boîtes de broderies, boîtes d'ameublements.
 Fers à repasser. Moulins à café.
 Machines à coudre. Moteurs.

Soldats, fusils, pistolets, sabres.
 Boîtes d'outils 7.50 5.50 1.50 90 60 20
 Boîtes de construction 5.90 3.50 1.40 90 20
 Boîtes de couleurs. Boîtes d'animaux.
 Arches de Noé 1.70 90 60 20
 Chevaux à balançoires 15. — 10. et 6.50
 Chevaux en bois 7 3.80 2.50 1.90 1.20 80 60 40 20 10
 Vaches en bois 5.90 4.40 2.40 1.50 90 60 40 20 10
 Anes, chèvres, moutons, ours.
 Animaux divers en velours et en gomme.
 Voitures attelées 6.50 2.30 1.50 1. — 60
 Ecuries. Bergeries. Ménageries. Carrousels.
 Magasins. Charcuteries. Chambres de bains.

Chemins de fer avec et sans rails.
 Automobiles, torpilleurs, bateaux.
 Ballons, lanternes magiques, aéroplanes.
 Jeux de quilles 1.90 1. — 90 80 60 20
 Jeux de patience 1.90 1.30 90 80 60
 Jeux de lotos 1.90 90 70 40 20
 Jeux de dominos 1.90 1.20 70 20
 Jeux nouveaux, Jeux de sociétés.
 Trompettes, hochets 80 70 50 40 20
 Tambours 2.40 1.50 90 80 60 45
 Musiques à bouche 1.30 70 40 30 20
 Accordéons, pianos guitares.
 Tire-lire, boîtes d'école, livres d'images.

Poussettes de poupées, chars à ridelles, chars à sable, brouettes.

Garnitures pour arbres de Noël. Bougies.

Albums pour photographies.
 Albums pour cartes postales.
 Nécessaires à ouvrage.
 Nécessaires de toilette.

Coffrets, cassettes.
 Nécessaires de voyage.
 Sacs de voyage.
 Sacs à main pour dames

Boîtes à gants.
 Boîtes à mouchoirs.
 Boîtes à bijoux.
 Corbeilles à ouvrage.

Paniers fantaisies.
 Porte-journaux, porte-brosses.
 Broches, sautoirs, colliers.
 Encriers, papeteries.

Grand choix dans les articles pour cadeaux. Services à café porcelaine, services à thé porcelaine, services à liqueurs, services de toilette, cuillères et fourchettes en écrin.
 Pots à biscuits, articles nickel, vases à fleurs, etc., etc.

Grande Salle de l'Hôtel-de-Ville, BROCC.

REPRÉSENTATIONS

données par la

Société fédérale de Gymnastique, Section de Broc.

Bureau 7 1/2 h.

Rideau 8 h.

LES DIMANCHES 1^{er} & 8 DÉCEMBRE PROCHAINS.

Les Cheveux gris (Comédie en un acte).

La Géographie

Ballet des Matelots (Gondolieri).

Productions gymnastiques, Chants.

Prix des places : Réservées, 1 fr. 50; Premières, 1 fr.; Secondes, 60 cts.
 Les enfants des écoles paient demi-place.

CHEF-SURVEILLANT

de toute confiance, de 25 à 30 ans, est demandé par les roussignés pour leur nouvelle caisserie de Tour-de-Trême. Connaissance des bois et des machines-outils exigée. Inutile de se présenter sans certificats et antécédents de premier ordre.
 S'adresser au Directeur de la Sclerie Nestlé, Aug. Peyraud, à Bulle.



chez : P. Gavin, pharm.; Coiff. P. Gramaud et Coiff. Vve A. Margot, Bulle.
 Pharm. Jambé; Braun, coiffeur, à Châtel-St-Denis. 1020

On demande

domestique sachant traire, travail pour l'année.
 S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle, sous H 2161 B.

A louer

à partir de l'été prochain 1913,
 1 beau logement, bien exposé au soleil, 6 pièces, confort moderne, chambre de bain, buanderie et séchoir.
 S'adresser

Gruyéria
 BULLE.

Vente de bois

La mise annuelle de bois de la Commune d'Enney aura lieu le 6 décembre.
 Départ du village à 1 h. de l'après-midi pour les Longeuets derrey.
 Par ordre : Le Secrétariat communal.

Mises de bétail.

Le sousigné exposera en mises publiques le mardi 3 décembre, à 10 h. du matin, à son domicile, près de la Pépinière, à Bulle :

12 mères-vaches, 8 génisses de 1 à 2 ans et un veau de 3 semaines, 1 taureau de 15 mois, primé à l'Exposition; tout ce bétail, pie noir, est de 1^{er} choix.

Paiement au comptant.
 A vendre également une certaine quantité de foin et regain à consommer sur place.

L'exposant : Droux Léon.

Mme F. Ormin

Sage-femme

Reçoit des pensionnaires à toute époque.
 TÉLÉPHONE 4588.

Confort. Prix modérés.
 Près de la gare.
 Rue de Berne 9, GENEVE.

A LOUER

chambre meublée, bien située au soleil, indépendante et à plein pied. S'adresser au bureau du journal qui indiquera.

SOUMISSION

Le sousigné met en soumission le charroi de pierres et de gravier, environ 120 m³ divisés en deux lots, dont 1^{er} lot 50 m³ de gravier depuis les Grands Crêts jusqu'au bas de Tronchebélou, 2^{me} lot 40 m³ de pierres et 30 m³ gravier depuis vers l'Image jusqu'à l'entrée du chemin en réparation.

Prendre connaissance des conditions et déposer les soumissions jusqu'à jeudi soir 5 décembre à 6 heures, chez Emile Barbey, à Morlon. 1885

2 vachers

sont demandés pour la France, dans la même place Seine et Marne fr. 70, ainsi que pour le canton de Lucerne 45-50 fr. Pour famille catholique du canton de Vaud, on demande pour Noël un domestique de 20 à 35 ans, sachant traire. Pour le Pas de Calais (France), on demande un ménage vacher, 30 vaches, 150 francs.

S'adresser Bureau de placement Wathier, Romont. 1892

On prendrait

en location une gîte, pour toute l'année ou les secondes fleurs; preneur sérieux.
 S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle, sous H 2134 B. 1872

A vendre

deux landaus et une victoria. Bas prix. — Belluard, forgeron, Boulevard de la Cluse 65, Genève. 1503

On demande

à amodier un bon estivage pour environ 40 pièces de jeune bétail.
 Adresser offres à l'Agence Haasenstein et Vogler, Bulle.

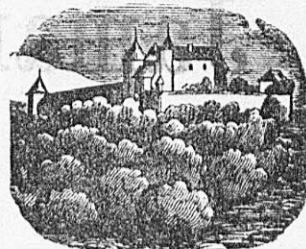
On demande pour Noël un domestique de campagne.
 S'adresser à Haasenstein et Vogler Bulle, sous H 2156 B. 1893

bonne à tout faire

de toute confiance, dans petit ménage soligné. Bons certificats ou recommandations exigés.
 S'adresser à Haasenstein et Vogler sous H 2155 B. 1895



LA GRUYÈRE



Motion de la députation du Lac

(Suite).

Il a établi que cet acte criminel qui devait en cacher un autre, soit un détournement de même somme, avait eu pour auteur l'ancien directeur Sallin qui le commît pendant les vacances du chef-comptable en juin 1900.

Ce compte se rattache à l'affaire dite de la société anonyme Raoul Pictet.

Cette société fut fondée au mois d'avril 1894. Dans la souscription du capital social, une prise d'actions de 200,000 fr. fut censée réservée à la Banque de l'Etat.

En attendant la ratification de l'opération par le Conseil d'administration, deux actionnaires, MM. G. et M., notaire, à Bulle, consentirent à souscrire la somme. Celle-ci fut prélevée à la Banque de l'Etat.

M. le conseiller d'Etat Python, qui était l'un des lanceurs de cette affaire, avait fait entrevoir, qu'un cas où le conseil d'administration ne se montrerait pas favorable à ce projet, la possibilité d'un remaniement dans sa composition afin d'obtenir une majorité docile.

En outre, pour plus de garantie, quatre autres actionnaires (les signataires de la pièce du 7 avril 1894) étaient engagés par écrit à reprendre la souscription sous réserve que les titres leur seraient rétrocédés sans commission.

Mais jamais le conseil d'administration de la Banque de l'Etat ne décida de prendre cette affaire à son compte, de sorte qu'elle resta une affaire particulière.

Cette entreprise ne marcha pas. Comme on ne pouvait faire avaler cette pilule à la Banque de l'Etat, il fut question un moment de passer la somme souscrite au débit de l'Université en ouvrant à cette dernière un compte à la Banque de l'Etat.

Le compte de MM. M. et G. à Bulle fut sur les instances de ceux-ci repris une année après en 1895 par MM. Sallin, Grivel, Menoud et Cardinaux.

Jusqu'à là il n'y avait rien de très grave si ce n'est que ces messieurs violaient d'une manière flagrante l'art. 51 de la loi sur la Banque de l'Etat qui leur interdisait d'être acceptés en tant que fonctionnaires comme débiteurs de la Banque.

Mais où l'affaire se corse, devient tout-à-fait mauvaise et criminelle, c'est au moment où ce compte fut plus tard balancé par un versement de 215,000 fr. D'où provenait cette somme? —

d'un détournement. En 1892, un emprunt de huit millions fut décidé par le Conseil d'administration de la Banque de l'Etat pour ses nouvelles opérations.

Les frais de l'emprunt furent devisés à 400 000 fr. en chiffres ronds.

Plus tard le montant de l'emprunt fut réduit de moitié, mais on laissa subsister dans les comptes l'évaluation des frais au chiffre devisé, au lieu de les réduire aussi de moitié.

C'est sur cette somme, ainsi majorée, qu'on préleva les 200,000 fr. devenus disponibles pour balancer le compte des actions Raoul Pictet.

L'opération fut comptabilisée comme suit: compte d'amortissement des frais de l'emprunt de 1892 à Compte de réserves spéciales puis Compte de réserves spéciales à Crédit Lyonnais de Paris.

C'est de ce détournement qu'on voulait faire disparaître les traces en falsifiant les livres, en les altérant.

En plus des 215,000 fr. dont nous venons de parler, on fit encore passer dans un compte d'une administration cantonale « par ordre supérieur » une somme de 80,000 fr. soit 160 titres de la même Société Raoul Pictet. Les bénéficiaires de cette gracieuseté étaient, entre autres, M. Python pour 30 actions, soit 15,000 fr., M. Cardinaux pour 26 actions, soit 13 000 fr., et M. Sallin, directeur, pour 40 actions, soit 20 000 fr., et deux ou trois autres dont les noms importent moins ici.

Et, Messieurs, que l'on ne vienne pas dire maintenant que les actes frauduleux dont nous avons parlé étaient ignorés par les magistrats mis en cause. Il existe même une déclaration à laquelle M. le Directeur des finances a, dans son rapport, fait allusion à mots couverts, déclaration dont plusieurs d'entre vous ont eu connaissance et de laquelle il résulte à l'évidence que celui qui a commis ces crimes était couvert par cette pièce écrite.

Peut-on après cela parler encore de la recherche d'un idéal? Quant à nous, nous n'admettrons jamais que la fin justifie les moyens et que l'on commette des actes pareils en venant, après leur découverte, prétendre pour les justifier que si l'opération dans laquelle ces fonds avaient été engagés avait réussi, on aurait affecté le profit à une institution de l'Etat. Pourquoi d'ailleurs en faire disparaître les traces en altérant la comptabilité? Quand on veut poursuivre un noble but, il faut se servir de nobles moyens. Il n'est pas permis de prendre le bien d'autrui pour en gratifier une tierce personne.

Tout au plus y a-t-il là une atténua-

tion de la culpabilité, mais le crime n'en reste pas moins un crime. Le patrimoine national doit être sacré pour ceux à qui il a été confié et personne n'a le droit de l'écorner pour son compte personnel, les magistrats les plus hauts placés pas plus que les simples petits employés. Par conséquent, on pourra présenter les actes critiqués sous les couleurs que l'on voudra, ils n'en resteront pas moins ce qu'ils sont, c'est-à-dire des actes frauduleux.

Après cela, nous croyons superflu d'ajouter qu'une restitution s'impose et que la place de ces messieurs n'est plus où ils se trouvent et que l'on ne saurait accepter leur démission en employant la formule sacramentelle: « avec remerciements pour les services rendus ».

M. le directeur des Finances nous dira peut-être qu'il a déjà transmis l'affaire au juge d'instruction, mais notre motion va plus loin. On escompte sans doute d'un certain côté un verdict de non-lieu en se fondant sur la prescription pénale. Il y a, en effet, douze ans que la falsification des livres s'est produite. Par contre, le détournement que cette altération a eu pour but de masquer constitue dans une certaine mesure un crime continu, puisque chaque année figure encore dans les comptes de la Banque de l'Etat un amortissement des frais de l'emprunt de 1892, frais dont la moitié est fictive.

En tous les cas le fait de payer à la Banque de l'Etat avec de l'argent appartenant déjà légitimement à cette Banque pour balancer un compte ouvert à des actionnaires d'une entreprise particulière ne constitue pas un paiement valable. Celui qui est intervenu dans ces conditions est nul et non avenu; il est inexistant et une action civile en restitution doit être engagée, même en cas de prescription pénale.

Au surplus, des magistrats peuvent-ils décemment se retrancher derrière la prescription. On dit généralement que la prescription est le mode de paiement des malhonnêtes gens. Or, il ne doit y avoir de malhonnêtes gens dans aucun parti et surtout pas à la tête de nos Administrations cantonales.

Les sanctions que nous réclamons dans notre motion sont donc pleinement motivées. Au Grand Conseil d'avoir la fermeté nécessaire pour les appliquer.

(A suivre).

A louer

une jolie chambre meublée, électricité et chauffée.
S'adresser à Haassenstein et Vogler, Bulle.

A vendre

fascines de noues, bois de moule de hêtre et sapin sec, à prix réduit. S'adresser à Auguste Morand, forestier, maison Gillard, Bulle.

A louer

de gré à gré la belle gîte de Clerne à Paddon, rière Charmey.
Situation exceptionnelle à proximité de la route cantonale.
S'adresser à Dupasquier, Café de la Gare, Bex (Vaud).

Le Syndicat Agricole d'Oulens (Echallens).

demande une montagne A LOUER

du port d'au moins 70 génisses. Adresser les offres à M. V. Bezençon, président.

La première hygiène pour la santé de sa famille consiste à supprimer les vieux planchers poussiéreux, microbicides et à les transformer en parquets reluisants donnant aux appartements un air de confort moderne et apportant avec eux la santé et l'aisance. — Demandez un devis à tarifs réduits, pour la transformation de vos appartements à la Parqueterie de la Gruyère. Usines modernes, Bocard-Grangier, Neirivue.

Mises publiques.

Les soussignés vendront en mises publiques le **lundi 2 décembre, dès 10 h. du matin, au domicile de feu Ambroise Bussard, au Prays, à Epagny**: 5 vaches prêtes au veau et fraîchement vêlées, 2 génisses de 2 ans, 1 veau d'un an, 1 de 5 mois; 5 chèvres, 3 brebis, 2 truies, 3 chars à échelles, 1 petit char à bras, 2 luges, 1 pompe à purin, 1 établi, 2 potagers, batterie de cuisine, la récolte en cave, environ 15,000 pieds de foin et regain à distraire ou à consommer sur place, la maison d'habitation avec grange, écurie, remise et 1 1/2 pose de bon terrain en 2 lots. Paiement comptant.
1777

Les héritiers.

IMPRIMERIE Glasson Frères BULLE

Rue du Tir. Maison J. Seydoux fils.

ADMINISTRATION de

« LA GRUYÈRE »

journal bi-hebdomadaire,
spécialement dévoué

aux intérêts de l'agriculture.

Supplément bimensuel gratuit
L'ECHO LITTÉRAIRE.

Vu nos agrandissements d'atelier et les derniers perfectionnements de notre outillage, nous nous chargeons de tous les

travaux typographiques

aux conditions les plus avantageuses.

Jamais assez

on ne pourra recommander aux ménagères, lorsqu'elles doivent choisir entre deux produits de même nature, de s'assurer par une dégustation comparative quel produit est le meilleur.

Les meilleurs potages sont les potages

MAGGI, Marque  „Croix-Etoile“

Cognac Golliez ferrugineux

souverain contre
l'anémie, faiblesse, pâles couleurs, etc.

38 ans de succès
En flacons de 2 fr. 50 et 5 fr. dans toutes les pharmacies.
Dépôt général : Pharmacie GOLLIEZ, Morat.

Agriculteurs, Eleveurs!

Lisez! Lisez!

Messieurs Panchaud et Cie, Vevey.

J'ai le plaisir de vous adresser une photographie des génisses élevées à la Lactina suisse Panchaud.

En employant ce produit, j'ai fait de grandes économies et obtenu d'excellents résultats. Les agriculteurs qui désireraient visiter mes écuries sont cordialement invités à y venir.

Actuellement, j'ai 30 génisses qui ont été élevées avec la Lactina suisse Panchaud et ai de nouveau dix jeunes élèves de 4 à 8 semaines.

Villars-les-Jons, Aeberhardt, fermier.
(10 min. de Fribg.)

Monsieur Gremaud, fermier, à la Châteline, Verrerie de Semsales, est aussi à la disposition des éleveurs et autorise ces derniers à visiter ses écuries pour voir 25 sujets élevés à la Lactina suisse Panchaud.

Agriculteurs, demandez la LACTINA SUISSE PANCHAUD, avec la marque de fabrique « Ancre ».

Grande liquidation générale aux Magasins

CASAGRANDE & GASPAROLI

Maison Enkerli. BULLE Vis-à-vis de l'Union.
GRANDS RABAIS

AU
PRIX
UNIQUE

Seulement

35

Frs

est le prix
unique
pour les
meilleurs
et les plus
beaux

Complets ou
Pardessus

Grand
choix Costumes
garçons, pan-
talons, gilets
fantaisie, habits
mécaniciens
bleu, 5 frs. rayé
6 francs.

A louer

dans la Grand'rue un vaste et beau logement de 7 grandes chambres, avec cuisine et dépendances. On louerait selon convenance, partie seulement de ce logement.
S'adresser à Haasenstein et Vogler, sous B 1726 B.

Apprentie

est demandée chez Mme Losey, lingère, en Ville. 1856

A louer

jeil logement avec dépendances, chez M. Masset, entrepreneur à Vaulruz.

ON CHERCHE

à louer à Bulle, pour personnes tranquilles, un appartement meublé de 2 chambres et cuisine, pour le 15 décembre.
Adresser les offres à l'Agence Haasenstein et Vogler, à Bulle, sous H 2000 B.

Agence agricole Suisse

Autorisée par l'Etat
Demande toujours bons vachers et fromagers (bons gages).
Gigon-Gavard, rue Gutenberg 3 b., Genève. 984

Fabrique de Meubles „GRUYÉRIA“, BULLE

Avant de faire vos achats : Visitez nos magasins.

Prix de gros à tout acheteur.

Marchandises de 1^o qualité. — Choix considérable.

Membres garantis contre le chauffage central.

SOLIDITÉ ÉLÉGANCE BON MARCHÉ

Fabrique, Magasin et Bureau, à BULLE.

Magasin et Dépôt, avenue de Pérolles, 4, FRIBOURG.

Les hommes vigoureux

ne sont employés partout. Partout il manque des personnalités dirigeantes. La cause provient de la faiblesse générale des nerfs qui empêche le développement des caractères. D'après le jugement d'un des premiers médecins des maladies nerveuses, le « Nervosan » rend des services vraiment étonnants. « Nervosan » fournit aux nerfs les matières nutritives naturelles qui leur manquent. Après un court emploi, on constate un bien-être inespéré. Nervosan est en vente à Fr. 3,50 et 5 dans toutes les pharmacies. 451

Catarrhe de l'estomac et maladie des nerfs

Dans la région de l'estomac, de depuis longtemps je souffrais de points et de douleur dans l'estomac sans que personne manque d'appétit, de constipation, d'abattement et d'amaigrissement. Grâce au traitement par correspondance de l'Institut médical et par la nature, à Niederurnen, je suis guéri et je n'ai jamais eu de rechute. Mme Schweizer, Bâle, le 22 juin 1910. Signature légalisée : Chancellerie de Bâle-Ville.

Chaque personne qui veut connaître sa maladie et être guérie envoie son urine ou la description de sa maladie à l'Institut médical et par la nature à Niederurnen de H. J. Schumacher, médecin et pharmacien diplômé. Traitement par correspondance et de vive voix.

Jeudi 5 décembre jour de foire

Près de la fontaine, Place du marché
Réunion de tous les amateurs
de jolis jouets à bon marché.

Jouets mécaniques, jeux de société, boîtes de construction, boîtes à outils, jeu de quilles, soldats poupées, petits ménages, chemins de fer, articles en caoutchouc, ainsi que grand nombre de jouets nouveaux.

Banque Populaire Suisse

Capital versé et réserves : Fr. 71,000,000

Nous émettons actuellement, au pair, des

Obligations 4 $\frac{1}{2}$ %

de notre établissement au
à 3 ans fixe, nominatives ou au porteur.

Les coupons semestriels sont payables sans frais auprès de tous les sièges de la Banque.

FRIBOURG : Quartier Saint-Pierre.

Agences : Bulle, Châtel-St-Denis, Domdidier, Estavayer Morat, Romont, Villargiroud et Le Mouret.